



Syndicat national
des personnels de direction
de l'Education nationale

Philippe TOURNIER
Secrétaire général du SNP DEN

SNPDEN
21 rue Béranger - 75003 Paris

Tél. : 01.49.96.66.66 (stand.)

Fax : 01.49.96.66.69

siege@snpden.net

N° Siret : 30448780400045

Paris, le 18 novembre 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le SNP DEN écrit à Manuel Valls pour demander une adaptation urgente de la réglementation aux circonstances.

L'interdiction de fumer dans les espaces découverts des EPLE a, comme conséquence, que les élèves qui en ont le droit sortent durant les récréations de plus de deux milles lycées et restent devant les établissements par dizaines voire centaines.

Le risque potentiel de cette situation n'a pas échappé aux personnels de direction dont beaucoup ont pris des mesures provisoires autorisant des espaces fumeurs dans les enceintes sécurisées des établissements. Ces mesures restent cependant toujours incompatibles avec l'article R. 3511-1 du Code de la Santé publique, y compris durant l'état d'urgence.

Le SNP DEN a donc écrit au Premier ministre demandant que le droit prenne en compte avec réalisme les circonstances que nous traversons et permette aux établissements d'assurer effectivement la sécurité de tous leurs élèves en établissant la possibilité d'espaces fumeurs extérieurs dans l'enceinte des lycées pour la durée de l'état d'urgence.

Contact Presse : Cédric Carraro

06.74.78.46.38 (portable)

cedric.carraro@snpden.net